

# Souvenirs sur le téléphone à Compiègne

par R. VILLAIN

## LE RESEAU TELEPHONIQUE "A BATTERIE LOCALE".

En 1923, l'abonné disposait d'un poste construit en ébénisterie dit Modèle 1910. Son "combiné" était métallique. Il existait un poste mobile et un poste mural. Sur certains de ces derniers, le microphone était fixé sur l'ébénisterie et il était nécessaire de s'en approcher. Le microphone était alimenté par un élément de pile logé dans la hotte surnommée boîte à sel du poste mural.

La pénurie de postes 1910 était telle que de nombreux abonnés devaient se contenter d'un poste extrait des stocks de l'armée américaine et qui, en raison de sa destination, était équipé pour l'émission de signaux morse.

Pour manifester son appel, l'abonné devait tourner rapidement la manivelle de l'appel magnétique de son poste. Au Central, l'annonciateur propre à sa ligne libérait un volet soumis à la pesanteur. Il était prescrit de ne pas omettre une manoeuvre semblable à la fin de toute communication.

Les opératrices du central appelaient les abonnés et les bureaux au moyen d'un appel magnétique incorporé à leur standard et qu'elles manoeuvraient à longueur de journée.

A la cessation du service, le soir, les opératrices reliaient sur Paris les abonnés dont la demande avait reçu l'agrément de l'Administration. (Il serait à confirmer que le Café de la Cloche assurait la suppléance du service public).

D'immenses cordons soutenus par un gros piton fixé au plafond faisaient les jonctions à travers la pièce.

Le réseau de Compiègne recouvrait les agglomérations de Compiègne et de Margny.

Un certain temps après la création du bureau de poste de Margny, un standard y a été installé à l'intention des abonnés d'un réseau local.

La Mairie, abonnée de longue date à Compiègne, s'est trouvée contrainte de souscrire un deuxième abonnement pour converser avec quelques uns de ces administrés.

Ce réseau parallèle n'a eu qu'une courte durée.

Les abonnés de Venette étaient desservis par un tableau à une dizaine de directions placé dans les locaux de l'Ecluse.

Les industriels de Venette, les résidents du Francport, le Château de Varanval, étaient reliés à Compiègne sous le régime du "rattachement exceptionnel".

Le Château de Laversine était en ce temps abonné de Paris.

## LE RESEAU TELEPHONIQUE URBAIN EN TOITURE

La carte postale n°61 du recueil "Compiègne à la belle époque" montre l'immeuble commun aux 3 services, mitoyen du restaurant ayant conservé sa dénomination d'origine. La rue de l'Abbaye était inexistante.

### NOTRE TÉLÉPHONE

Installation d'un Téléphone dans les bureaux de l'ÉCHO DE L'OISE,

Nous avons souvent parlé du *Téléphone* et des nombreuses applications que reçoit partout cette merveilleuse découverte. En même temps que nous en faisons la minutieuse description dans notre numéro du 18 janvier dernier, nous procédions dans nos bureaux à diverses expériences qui nous donnaient les résultats les plus satisfaisants,

Les paroles arrivaient nettes et distinctes transmises par un simple fil de laiton.

Frappé des services que pouvait nous rendre et rendre au public la mise en pratique de cette invention, nous venons de faire l'acquisition d'un de ces appareils et de l'installer dans notre établissement.

Au moyen du Téléphone deux de nos bureaux séparés de toute la profondeur de notre atelier sont mis en communication et deux personnes placées aux extrémités du fil conducteur peuvent entretenir une conversation.

Le timbre de la voix est fidèlement transmis et peut être facilement reconnu.

Nous accueillerons avec le plus grand plaisir la visite de ceux de nos abonnés ou de nos lecteurs qui voudront faire dans les bureaux de l'Écho de l'Oise l'expérience du Téléphone.

1878

eu en prologue un ensemble de travaux destinés à rendre les nappes de fils accessibles en les faisant supporter par des potelets fixés en façade des immeubles. Les participants à la transformation des abonnés de la rue Solférino en ont gardé longtemps le souvenir.

Aux derniers temps du réseau en toiture les seules disponibilités étaient situées à la herse du Palais de Justice. Pour construire une ligne d'abonné la technique consistait à rechercher un abonné existant susceptible d'être alimenté au Palais de justice et à l'y transplanter. Une fois sa place primitive libérée, l'opération était à répéter de proche en proche en direction du futur abonné.

### LE RESEAU URBAIN "A BATTERIE CENTRALE

Vers 1926 le Central a bénéficié de l'évolution technique.

Pour appeler, l'abonné se contente de décrocher son combiné. Les sources de courant aussi bien de conversation (pile) que de signalisation (magnéto) ont disparu de chez lui. L'énergie est fournie par une batterie d'accumulateurs, au bureau. Les appareils construits en bois ont fait place à des appareils métalliques. (modèle 1918).

Le premier étage, primitivement destiné à loger le Receveur responsable des 3 branches du sigle P.T.T, il était partagé entre le bureau du Receveur (fenêtre de gauche sur la photo), le Télégraphe (fenêtre de droite), le Téléphone (3 fenêtres au centre). Les répartiteurs de lignes et les tables d'essais occupaient la mansarde.

Le Receveur était relogé à l'angle de la rue des Domeliers et de la rue des Lombards.

Les quelques cent abonnés proches du Central étaient desservis directement à partir de la tourelle surplombant la toiture de l'immeuble.

Des supports intermédiaires, en toiture, se reconnaissent sur les vues n°27,30,33,41.

Pour les abonnés plus éloignés, des câbles partaient en souterrain vers des herses fixées sur des points hauts vue n°55, boulangerie rue Magenta vis à vis de "la bouteille d'argent", immeuble historique du n°11 rue de Paris.

De la herse sur la vue n°52, la nappe de fils partait d'une seule portée jusqu'à l'immeuble aujourd'hui détruit situé à l'angle nord des rues Pasteur et des Domeliers, soit la longueur totale de la rue Pasteur.

Le transfert du Central de la rue Napoléon à la rue des Domeliers a

Au Central, des signaux lumineux sont substitués aux annonceurs à volet qu'il fallait raccrocher. Une seule opératrice intervient lors d'une communication urbaine. En effet, au temps des standards, chaque opératrice avait devant elle 100 abonnés. Il s'ensuivait qu'une communication entre 2 abonnés de Compiègne aboutissant à 2 standards différents nécessitait la mise en place d'une jonction provisoire entre les 2 standards intéressés.

Par le principe du "Commutateur multiple", chaque opératrice peut accéder à un abonné quelconque en enfichant devant elle ou devant sa voisine de droite ou de gauche, toute ligne étant présente de 3 en 3 opératrices par "multiplage". (000 à 799).

Le courant d'appel est fourni par l'atelier d'énergie et dans certains cas l'appel se poursuit automatiquement.

Le renvoi des abonnés sur Paris, en service de nuit, s'effectue en abaissant des clés préparées en permanence.

Pour les abonnés ayant constitué un consortium, un veilleur se tient au Central durant les heures de fermeture du service officiel.

## LE TELEPHONE EN MILIEU RURAL

Le réseau téléphonique français ayant pour base le principe d'une ligne d'abonné la plus courte possible, de nombreux points de commutation étaient nécessaires.

Le nombre des bureaux de poste étant très insuffisant, d'innombrables petits réseaux avaient pour centre un commerçant, lequel était le plus généralement un café.

Ces petits réseaux étaient étoilés autour de bureaux PTT, (Entourant Compiègne on dénombrait Verberie, Estrées St Denis, Ressons sur Matz, Carlepoint, Attichy) eux mêmes étoilés autour d'un bureau plus important doté de liaisons avec quelques grands centres.

Ainsi se constituait une chaîne telle que Cressonsacq-Laneuvilleroy Estrées St Denis - Compiègne.

Une liaison partagée entre 2 localités était fréquemment suffisante: Compiègne-Venette-Jaux, C-Clairoix-Coudun, C-Tracy-Carlepoint, C-Chevrières-Grandfresnoy. Les 3 correspondants pouvaient s'appeler entr'eux. Le premier abonné de Jaux s'est même révélé tardivement. On en compte 150 sur l'annuaire 1977.

A la cessation d'activité, chaque satellite reliait un abonné désigné (fréquemment la Gendarmerie) sur "un bureau à service plus étendu". (ou 2 abonnés entr'eux).

Les petits réseaux situés au sud de la forêt, notamment ceux disséminés dans la vallée d'Automne, présentaient une situation particulière. Ils n'étaient rattachés ni à Compiègne ni à Crépy-en-Valois mais à Orrouy.

Par son financement, le comte Doria avait fait de sa commune de résidence un point de ralliement téléphonique relié à Compiègne, Crépy, Villers-Cotterêts (avec poste intermédiaire à Vez), Pierrefonds (avec Morienval en intermédiaire) et doté de 2 circuits avec Paris. (\*)

Pour bénéficier de ces privilèges, un grossiste en grains de Crépy était abonné à la fois à Crépy et à Orrouy.

---

(\*) Circuit : Terme d'origine technique synonyme de "voie téléphonique" inter urbaine.

Le financement portait également sur les circuits Compiègne-Paris 2 et 3, qui empruntaient la route Compiègne-Crépy jusqu'à Vaudrampont. La convention avec l'Administration des PTT spécifiait que le bureau d'Orrouy était habilité à substituer les circuits Compiègne-Paris aux circuits Orrouy-Paris dans le cas de dérangement de ces derniers.

L'attribution des numéros 2 et 3 donne à penser que la relation Compiègne-Paris se limitait auparavant à un seul circuit. Ce fait est d'ailleurs confirmé par le numéro 4 attribué au circuit accouplé par la suite au n°1. Le collègue dont j'ai pris la relève en 1927 se souvenait parfaitement de l'époque où l'on demandait Paris à Creil.

Jusqu'à l'époque du branchement de Compiègne sur le câble souterrain Paris-Lille 2° (postérieurement au transfert du Central rue des Domeliers), la relation Compiègne-Paris comptait 12 circuits réels permettant 18 conversations simultanées par l'intervention de transformateurs à prise médiane.

Dans un secteur géographique différent, Estrées St Denis possédait 2 circuits directs avec Paris.

### LES "CIRCUITS DE PASSAGE"

Les artères téléphoniques les plus importantes étaient implantées en bordure des voies ferrées.

On pouvait y compter jusqu'à 140 fils soit 7 traverses supportant chacune 5 "groupes de 4 fils (2 circuits)

Malgré ce nombre relativement élevé, le nombre de relations simultanées entre ville éloignées ne pouvait être important.

Les amplificateurs n'étant pas encore introduits, la ligne de transport devait respecter le faible courant originaire du microphone cependant amélioré par l'effet survolteur de la bobine d'induction qui lui est associée. Le fil de cuivre de 3 millimètres de diamètre était le plus couramment utilisé pour les lignes interurbaines.

De leur côté, les isolateurs sur lesquels les fils étaient fixés devaient s'opposer aux dérivations de courant, même sous la pluie. Leur structure en 2 cloches concentriques s'y prêtait, mais la suie des locomotives ne manquait pas de s'infiltrer. Et le brouillard était complice.

Ces points faibles se succédaient tous les cinquante mètres.

Le rôle du récepteur téléphonique étant de réagir puissamment à un courant de quelques microampères, il convenait de multiplier les précautions destinées à éviter la formation de courants parasites.

Le parallélisme avec les courants industriels à haute tension était particulièrement néfaste, même sur de faibles distances telles que Compiègne-Noyon. Ce phénomène physique a motivé l'intervention de l'Administration des PTT dans le choix du courant continu au temps de l'électrification de la ligne de chemin de fer Paris-Vierzon.

Les conversations n'étaient d'ailleurs autorisées que dans les relations où l'"audition avait été reconnue suffisante". L'annuaire de 1927 portait encore cette restriction.

Les conducteurs du circuit Paris-Rome avaient un diamètre de 5 millimètres. Malgré sa construction méticuleuse les interlocuteurs devaient obligatoirement se rendre dans les cabines proches des 2 extrémités du circuit.

L'étoile ferroviaire de Compiègne était constituée en fait par 2 éventails, au nord, les lignes de Roye, Noyon, Rethondes se subdivisant vers Soissons et Pierrefonds au sud, vers Estrées se subdivisant vers Beauvais et Amiens, vers Rivecourt, se subdivisant vers Creil et Ormoy-Villers.

Se croisaient ainsi à Compiègne les circuits Paris-Noyon, Paris-Chauny, P-St Quentin, P-Maubeuge, P-Valenciennes, Rouen-Reims, Rouen-Epinal, Amiens-Reims, Arras-Reims, les fils télégraphiques nord-sud de Paris-Roubaix, P-Bruxelles, P-Amsterdam, est-ouest n°97, 479 ter.

Durant la matinée des dimanches de lâcher de pigeons un fil international était pris au passage pour la transmission directe avec Bruxelles.

La portion de voie ferrée Rivecourt-Estrées intéressait également Compiègne. Entr'autres, 2 Paris-Londres empruntaient cet itinéraire entre Ormoy-Villers et Domfront.

Le point matériel de croisement était métallique de grande hauteur, connu sous le nom de "pylône", jouxtant la passerelle pour piétons du passage à niveau (photo n°3). A son pied, une cabine abritait des dispositifs de renvoi temporaire des circuits vers les tables d'essais de la rue Napoléon. Un jeune facteur du service télégraphique se rendait à cette cabine aussi souvent qu'une manoeuvre était nécessaire. Les fils de ligne étaient nus et la moindre distension créait une flèche considérable au milieu de la portée.

Au transfert du Central, le point de renvoi a été reporté dans une "guérite de coupure" édiflée en contrebas du remblai de la voie ferrée à hauteur du nouveau dépôt et équipée de "relais de coupure à distance", ce qui permettait un traitement immédiat des signalisations de défauts.

Pour les localisations, Compiègne intervenait en collaboration avec Creil, Beauvais, Amiens, St Quentin et Soissons, Péronne

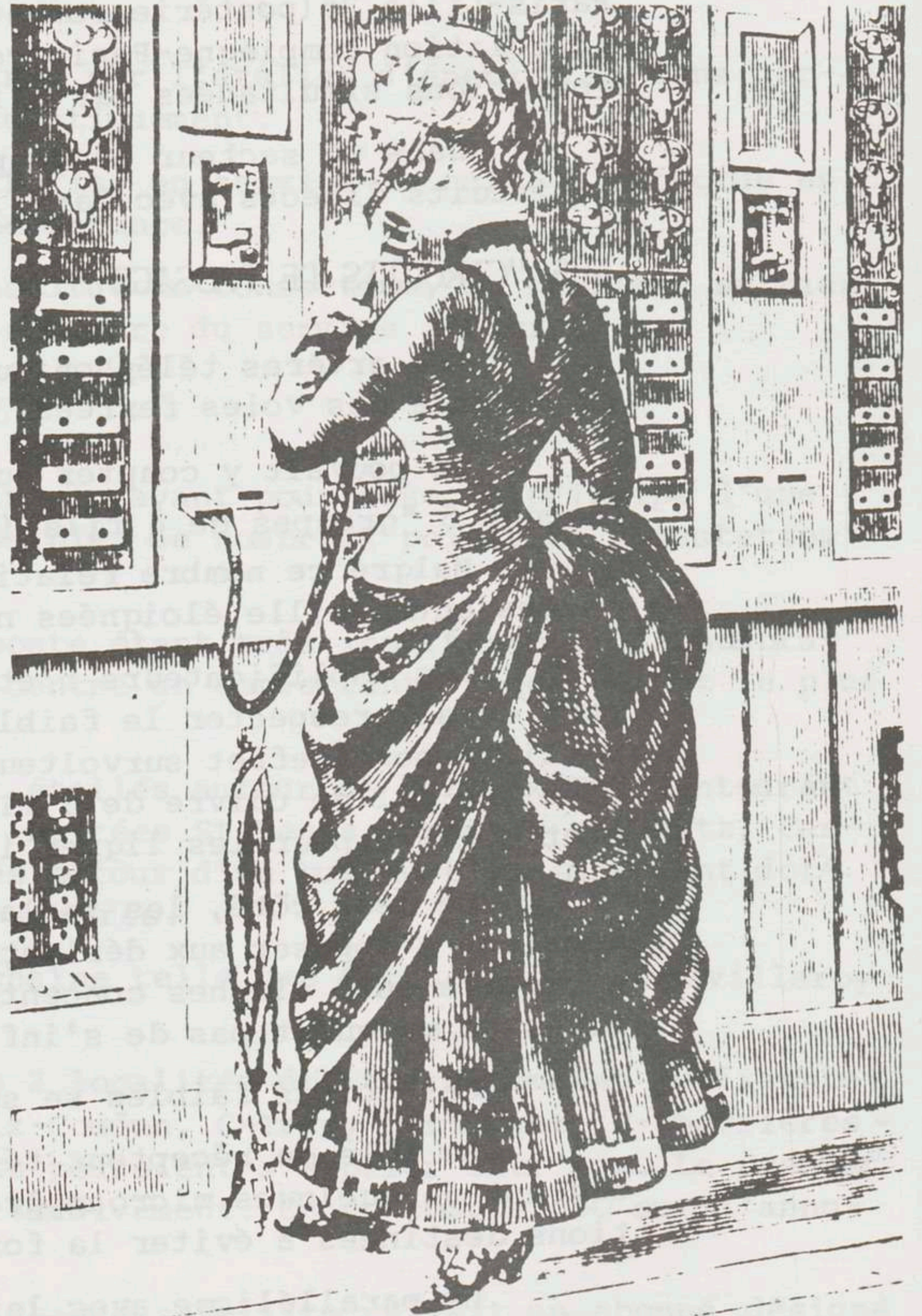
A Ormoy-Villers, tous les circuits traversaient une guérite de coupure dans laquelle se tenait, durant les heures de jour, un agent des lignes aux manoeuvres indispensables aux localisations.

A Roye-Saint-Gilles, les sectionnements n'étaient possibles qu'au sommet du "poteau de coupure".

La limite d'intervention des agents de Compiègne affectés à la relève des dérangements se situait à Ormoy-villers, Longueil Ste Marie, Avrigny, Domfort, Roye St Gillrd, Appily et Vic-sur-Aisne.

C'était déjà le temps du "train + vélo".

Le point délicat de la section Ormoy-Villers-Verberie était le tunnel de Séry que les circuits franchissaient dans un câble sous plomb. Les



condensations de vapeur, la ligne étant en rampe continue de Verberie à Ormoy, disloquaient les isolants des paratonnerres aux extrémités du câble. La nappe est finalement demeurée à l'air libre en contournant l'obstacle par le dessus.

#### TRANSFERT DU CENTRAL

Les câbles souterrains mis en place dans tout Compiègne étaient orientés en direction du futur Central et raccordés sur le nouveau répartiteur. De là partaient des prolongements temporaires sur la rue Napoléon. Le premier service à s'implanter dans le nouvel immeuble s'est ainsi trouvé être celui des essais et mesures.

Si le nombre des abonnés avait été de 800, le réseau urbain aurait été desservi par un autocommutateur. Il n'était que 680 au moment du transfert.

Le "multiple" installé pouvait recevoir les abonnés de 0000 à 1199. Une extension l'a porté ensuite à 1399.

La salle du multiple était éclairée par l'immense baie formée par la façade du premier étage, entièrement transparente si ce n'est les quelques frêles colonnettes soutenant deux étages massifs. Les contemporains de la construction y voyaient une prouesse du ciment armé.

Plusieurs opératrices dites "annotatrices" établissaient des tickets sous la dictée des abonnés demandeurs. Des tableaux lumineux gradués jusqu'à 2 heures les renseignaient sur la durée de l'attente à communiquer à cet instant.

Le réseau des câbles souterrains à longue distance s'étendant constamment, le câble Paris-Lille 2° traversait la ville. Une dérivation de ce câble a donné des relations supplémentaires avec Paris (avec amplification à Verberie) et St Quentin (avec amplification à Chauny).

Les faisceaux de circuits suffisamment étoffés ont permis l'établissement du trafic sans attente dit "trafic direct". A ses débuts, les insuffisances encore existantes ont conduit à des chaînes de circuits invraisemblables.

Dans sa participation à la "lutte contre l'isolement rural", l'Administration recherchait une solution de desserte mécanisée de ces abonnés.

Quatre systèmes, mécaniquement différents, étaient mis en compétition dans la Région de Paris Extra-muros à Coulommiers, Provins, Creil et Compiègne (système Siemens).

Les appels des abonnés de Pierrefonds, Attichy, Cuise le Motte et leurs satellites parvenaient directement à Compiègne sans intervention humaine. Dans le sens opposé, les abonnés étaient sélectionnés au cadran par l'opératrice.

Cette mécanisation permettra d'étendre le PERMANENCE du service, innovée dans les réseaux comptant plus de 200 abonnés.

Le deuxième objectif de l'Administration, visant à assurer une audition confortable entre 2 abonnés, quelles que soient leurs positions géographiques, dit SERVICE UNIVERSEL, en était encore au stade de la multitude de mesures d'affaiblissement nécessaires à la détermination de la structure du réseau répondant au but recherché.

#### LE TELEGRAPHE

A cette époque le télégraphe n'avait pas encore cédé sa place au téléphone et quantité de transmissions étaient de tous les jours (passage des remorqueurs aux écluses, ordres bancaires;...).

Un appareil Morse trônait dans les plus petits bureaux de poste comme Bailleul-le-Soc ou Saint-Sauveur. Il était d'ailleurs rigoureusement interdit de transmettre les télégrammes par téléphone. L'entretien de batteries de piles à liquide disséminées était très contraignant.

Au temps du "télégramme à 24 sous" les parisiens n'hésitaient pas à questionner l'ensemble des hôteliers de Pierrefonds avec réponse payée sur les prix de pension.

La succession des transmissions était telle que 2 correspondants restés sans contact au cours d'un laps de temps de 2 heures étaient tenus "d'échanger un zéro".

La liaison Paris-Compiègne était desservie par appareil rapide imprimeur. Les transmissions se succédaient en alternance par séries de 10.

Les bureaux satellites étaient groupés par 2 sur un fil commun par utilisation des 2 polarités plus et moins (Canly et Grandfresnoy, Remy et Arsy...).

Par le truchement de relais il était possible de transmettre directement aux localités situées au-delà de Beauvais, Amiens,...

Le Télégraphe était le lieu idéal d'apprentissage de la géographie.



## MAISON DE LA PRESSE

31 RUE DE LA REPUBLIQUE

# VERBERIE

\* \* \* \*

JOURNAUX PAPERIE CADEAUX

## B. VRAC

TEL : 440.91.02

60410